

Date de convocation :

13/05/2026

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Présents : Thierry BEBERT, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Frédéric JOURY, Florence HOWELLS, Mélanie HERISSE, Claude BEBERT

Absents excusés : Yves PERRACHON Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Philippe PERNET

Pouvoirs : Yves PERRACHON à Frédéric JOURY, Sébastien SOUDIEUX à Thierry BEBERT, Mathilde THIOU à Florence HOWELLS

Secrétaire de séance : Emilie PAREY

OBJET : CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants. Leur désignation intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide de dresser la liste suivante pour permettre au Directeur des Services Fiscaux de désigner les membres de la commission communales des impôts directs de la commune :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
BOUCHARD Hélène	BOULANGER Michel
BOUDINOT Catherine	BERGER Laurence
GUGGISBERG Jérôme	JACCAZ Maryse épouse FABRE
HERISSE Mélanie	JOGUET-LAURENT Bruno
MARTIN Hervé	RIVOLLET Christine épouse MICHELON
MAYEUR Jean	PORRAL Christiane épouse GROBERT
MERMET Jeanine	BEBERT Véronique épouse BALMAIN
MICHELON Marcel	FRESSOZ Karine épouse SIMON
OLMETA Raphaël	FRICAUDET Jean-Bruno
PAREY Emilie	GAUTHIER Dominique
POSLEDINI Petra	SOUFFLET Carine épouse MOREAU
SOUDIEUX Sébastien	VERGNE Ingrid épouse SOUDIEUX

Thierry BEBERT
 Le Maire

Emilie PAREY
 Secrétaire de séance

